Agissez pour la biodiversité

Parc naturel régional de Camargue

Devinez ! Combien d'hirondelles sont vos voisines ?

Comptez les hirondelles et leurs nids, près de chez vous

Transmettez vos observations
et découvrez les résultats de cette enquête
sur www.enquete-hirondelles.fr

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Parc naturel régional de Camargue — Réserve de Biosphère Camargue

Natura 2000

LPO PACA

Comptez les nids d'hirondelles

Les hirondelles sont en déclin et ont déjà disparu en de nombreux endroits. Symboles du beau temps, elles reviennent à chaque printemps, après avoir passé l'hiver en Afrique.
Ces migrateurs qui parcourent plusieurs milliers de kilomètres, rencontrent des problèmes multiples : manque de nourriture dû aux pesticides, destruction des nids.
Leurs populations s'amenuisent d'années en années.

Vous voulez « observer utile » et participer à la connaissance et à la préservation de la faune de la région ?
Rendez-vous sur www.faune-paca.org.

Participer à l'enquête ? C'est très simple

1 / Promenez-vous près de chez vous ou profitez d'un lieu où vous passez régulièrement pour lever les yeux au ciel et admirez les hirondelles. Pour les identifier aidez-vous des pages 4 et 5 de ce guide.

2 / Prenez ensuite le temps de rechercher les nids, dénombrez-les et remplissez le formulaire en dernière page ou transmettez directement vos relevés sur **www.enquete-hirondelles.fr**.

Une bonne occasion de regarder son quartier autrement !

Le Parc naturel régional de Camargue, réserve de Biosphère et la LPO PACA volent au secours des hirondelles

Les réserves de biosphère sont des espaces exemplaires d'études et d'harmonisation des relations entre l'homme et la nature, reconnues par l'Unesco pour la qualité de leur patrimoine naturel et culturel et l'intérêt des modes de gestion qui y sont appliqués.
Les missions du Parc naturel régional de Camargue, gestionnaire de la Réserve de Biosphère, comprennent entre autres la connaissance et la préservation du patrimoine naturel, l'éducation et la sensibilisation à l'environnement.
Plus d'informations sur www.parc-camargue.fr ou par téléphone : 04 90 97 10 40.
La Ligue pour la Protection des Oiseaux association locale Provence-Alpes-Côte d'Azur est une association à but non lucratif qui agit pour la protection des espèces, la préservation des espaces naturels et l'information, la sensibilisation et l'éducation à la biodiversité des publics.
Plus d'informations sur paca.lpo.fr
Menée en collaboration, cette enquête Hirondelles permettra de connaître l'évolution des populations d'hirondelles, espèces inféodées aux constructions humaines, et de pallier les destructions volontaires ou accidentelles de nids.

5 raisons de participer !

1 Pour mieux comprendre l'évolution de leurs populations

Il n'est pas toujours simple d'évaluer les populations des oiseaux les plus communs.
Une enquête relayée par un public nombreux s'avère dans un tel cas indispensable. Celle-ci permettra dans quelques années de connaître l'évolution des populations d'hirondelles sur le territoire étudié et de savoir si le déclin observé globalement au niveau Européen est aussi conséquent dans notre région.

2 Car les hirondelles sont des bio-indicateurs de premier ordre

Les hirondelles sont exclusivement insectivores et les insectes sont directement influencés par la pollution. Si on compte les hirondelles, on compte en quelque sorte les insectes dont elles se nourrissent et on obtient ainsi une mesure de la qualité de l'environnement.

3 Car un nid «compté» est un nid mieux protégé

Bien que jouissant d'une protection légale stricte, les nids d'hirondelles sont trop souvent détruits par des habitants pour éviter les salissures occasionnées par les fientes. C'est une des raisons principales de la diminution des populations d'hirondelles de fenêtre. Attirer l'attention du public sur les nids ne peut qu'inciter les adeptes de «la propreté absolue» à y réfléchir à deux fois avant de détruire un nid.

Les participants peuvent d'ailleurs conseiller la pose d'une planchette pour recueillir les déjections partout où les hirondelles posent problème.

Plus d'informations sur la préservation des hirondelles p.6 & 7.

4 Parce que ce sont des oiseaux charmants et passionnants

Pour beaucoup, les hirondelles passent inaperçues et ne suscitent guère d'intérêt. Pourtant, il ne faut pas s'y intéresser bien longtemps pour se rendre compte combien ces oiseaux sont passionnants. Les motifs d'émerveillement ne manquent pas :
grands migrateurs, fidèles au même nid d'année en année, architectes et bâtisseurs audacieux, et surtout as du vol acrobatique...

5 Pour faire connaissance avec ses voisins

Tous les amis des hirondelles vous le diront : chercher et dénombrer les nids d'hirondelles est un passe-temps très social.

Se balader le nez en l'air, dans les rues des villes et des villages permet souvent de nouer des relations avec ses voisins.

D'abord étonnés, ceux-ci seront vite convaincus du bien-fondé de vos recherches et collaboreront volontiers.

Les protagonistes

L'Hirondelle de fenêtre

Claire par dessous ① et sombre par dessus ②, cette hirondelle est surtout reconnaissable à sa tache blanche à la base de la queue ③. Elle a la gorge blanche ④. Elle bâtit un nid fermé muni d'un petit orifice. Il est construit en boulettes de terre à l'extérieur des bâtiments à l'abri sous les corniches, génoises, balcons ou autres débordements architecturaux.

L'Hirondelle rustique

Anciennement appelée Hirondelle de cheminée, cette habitante des campagnes se reconnaît surtout à sa queue très échancrée, bordée de deux longs filets ①. Sa tête est sombre et, de près, on peut admirer sa gorge de couleur rouge brique ②. Le dessus est entièrement sombre, sans tache blanche ③. Son nid en demi-coupe ouvert sur le dessus est fait de boulettes de terre et de brindilles. On la trouve principalement à l'intérieur des bâtiments agricoles, surtout les étables et les écuries, mais aussi les garages.

L'Hirondelle de rivage

L'une des plus petites hirondelles. Gris brunâtre terne dessus ①, blanche dessous avec bande pectorale gris brunâtre séparant la gorge blanche du ventre également blanc ②. Dessous des ailes sombres ③. Queue peu profondément fourchue sans taches blanches ④. Vol rapide et aisé, ailes en arrière et contre le corps. Très inféodée à l'eau, elle niche en colonies dans les parois des sablières, talus et berges des rivières où elle creuse son nid.

Le martinet noir

Le martinet n'est pas une hirondelle malgré une silhouette et des habitudes similaires. Il est entièrement sombre avec un corps en forme de cigare et deux grandes ailes en forme de faux. Ce vrai citadin se montre rarement de près. C'est lui qui fend l'air des soirées d'été en poussant des cris stridents. Ce n'est pas un bâtisseur : il se contente pour nicher de cavités, souvent exiguës mais toujours haut perchées, qu'il trouve sous les combles, sous une tuile de toit, une anfractuosité dans un mur…

Que faire en cas de menaces ?

Les menaces très courantes qui mettent en danger les hirondelles

- Le ravalement des façades abritant des nids d'hirondelles.
- La démolition ou la réfection des toitures abritant des martinets.
- La destruction volontaire des nids.

Bien entendu, ces actes sont encore plus néfastes en période de reproduction des oiseaux soit d'avril à septembre.

Si vous constatez qu'une colonie d'hirondelles est menacée

1/ Prévenez la LPO ou le Parc qui vous indiqueront la marche à suivre.

2/ Relevez l'adresse exacte de la colonie, le nom et les coordonnées du propriétaire ou de l'entreprise effectuant les travaux.

3/ Alertez l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage au 04 32 60 60 10.

La protection juridique des hirondelles

En France, les hirondelles et les martinets, bénéficient d'un statut juridique qui fait d'eux des oiseaux intégralement protégés. Ce régime de protection est issu de la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature aujourd'hui codifiée aux articles L 411-1 et suivants du code de l'environnement et de l'arrêté ministériel du 17/04/1981 modifié le 5/03/1999, fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire.

- Pour ces oiseaux (poussins ou adultes), sont interdits la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la perturbation intentionnelle, la naturalisation. Et qu'ils soient vivants ou morts : le transport, le colportage, la détention, la vente ou l'achat.
- Pour les œufs ou les nids : l'enlèvement ou la destruction, ainsi que la destruction, l'altération ou la dégradation de leurs milieux.

Tout responsable d'une infraction s'expose à une amende pouvant aller jusqu'à 15 000 euros et/ou une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 12 mois (art. L 415-1 du Code de l'environnement).

En conclusion, il est interdit de porter atteinte aux hirondelles et aux martinets ainsi qu'à leurs nids et couvées.

Accueillir les hirondelles !

Vous souhaitez rénover votre façade ou refaire votre toit qui abritent des hirondelles ?

Privilégiez l'automne et l'hiver pour être sûr de ne pas nuire à la reproduction de l'espèce. Lors des travaux, préservez les nids d'hirondelles si cela est possible en les protégeant lors de la mise en place de l'enduit ou du crépi. Pour les martinets et les autres petits oiseaux qui nichent dans les cavités (moineaux, mésanges...), veillez à ne pas boucher les trous occupés.

Si cela n'est pas possible, posez des nichoirs artificiels adéquats (plans et vente www.lpo.fr) et choisissez un crépis rugueux qui permettra la réinstallation d'une colonie d'hirondelles.

Vous construisez votre maison ?

Pensez aux oiseaux menacés et prévoyez l'imbrication de nichoirs parpaings pour les martinets et les moineaux, profitez des travaux pour installer des nichoirs artificiels pour Hirondelles de fenêtres et choisissez un crépis rugueux qui permettra l'installation d'une colonie d'hirondelles.

Vous êtes ennuyés par les fientes qui souillent votre mur ?

Une simple planchette suffit à une cohabitation harmonieuse et vous fournira, une fois les oiseaux partis en migration, un excellent guano pour le jardin !

Des Hirondelles rustiques occupent votre garage ou votre grange ?
Bravo ! Veillez simplement à leur laisser un accès permanent pour que les parents puissent nourrir leurs nichées. Une petite fente de 15 cm x 5 cm suffit à leur passage.

Relevé de vos observations de juin à juillet

Coupon réponse

Espèces (en vous aidant des pages 4 et 5)	Date	Lieu exact (soyez le plus précis possible, surtout si vous dénombrez des nids)	Nombre[1] d'oiseaux maximum simultanés	Nombre[2] de nids observés	Nombre[2] de nids occupés	Nombre[2] de nids endommagés	Remarques (présence de planchettes / nids artificiels)
EXEMPLES							
Hirondelle rustique	25 juin	1 rue Baudanoni 13 200 ARLES	12	7	5		
VOS DONNÉES							

1) le nombre d'oiseaux : si vous avez observé plusieurs jours au même endroit, n'indiquez que le plus grand nombre d'oiseaux observés pour une même espèce.
2) le nombre de nids : vous comptez le nombre total de nids et, si vous le pouvez, vous précisez le nombre de nids occupés (nid où vous voyez soit des jeunes, soit un adulte entrer) et si des nids vous semblent endommagés. Pour différencier les nids, reportez-vous aux pages 4 et 5.

Estimation de la population sur le site (mas, hameau, commune) :
Espèce :

Communiquez vos résultats de préférence via internet : www.enquete-hirondelles.fr.
ou si ce n'est pas possible, par courrier à :
LPO PACA – «Enquête Hirondelles» - Villa Saint-Jules - 6 avenue Jean Jaurès – 83400 Hyères - 04 94 12 79 52

Nom : _____ Prénom : _____
Rue : _____ N° : _____ Code postal : _____
Localité : _____ E-mail : _____

Bonnes observations et merci de votre participation !

Réalisation : LPO PACA d'après document de Natagora www.natagora.be/hirondelles - Illustrations: François DESBORDES/LPO - Impression sur papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique